Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 91 (1946)
Heft: 3

Artikel: Un offensive pacifiste contre la défense nationale
Autor: Vallière, P. de
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342310

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un offensive pacifiste contre la défense nationale

Réponse à la brochure « Soll die Schweiz militarisiert werden ? »

La brochure parue à Zurich : « Soll die Schweiz militarisiert werden ? » (La Suisse doit-elle être militarisée ?) dont nous avons signalé le pacifisme agressif dans le fascicule de février de la *Revue militaire suisse*, s'attaque au principe même de la défense nationale. L'auteur anonyme de ce pamphlet habile et virulent, est adversaire convaincu du système des milices suisses ; il le considère comme la source principale de « l'esprit militariste » qui entraîne le peuple suisse sur la voie dangereuse de la militarisation totale.

Le président de la société suisse des officiers, colonel Holliger, désire que les erreurs, les insinuations et les arguments tendancieux de ce manifeste violent sous une apparente objectivité, soient réfutés dans nos revues et journaux militaires et discutés dans les sections et groupements de la société des officiers.

Nous diviserons en quatre parties notre réponse aux affirmations manifestement fausses ou exagérées de la brochure défaitiste :

1. L'armée suisse, en cas d'agression, est incapable de nous éviter le sort du Danemark, de la Hollande et de la Norvège, en 1940.

2. Notre système de milices, par l'interpénétration constante de la vie civile et de la vie militaire, conduit directement

au militarisme antidémocratique, il est contraire à la mission humanitaire de la Suisse.

3. Abandon de notre neutralité perpétuelle ; accepter l'idée de la sécurité collective, seul espoir de salut pour la Suisse.

4. Prétendue tendance des milieux dirigeants de notre armée de déifier la guerre, d'idéaliser outre mesure le métier de soldat, de créer une mystique guerrière semblable à celle du IIIe Reich, une psychose qui met en péril l'idéal démocratique.

I

L'armée suisse est-elle capable de prévenir, d'empêcher ou d'arrêter une invasion de notre territoire ?

La brochure du combattif pacifiste de Zurich dénie donc à notre armée toute aptitude à protéger le pays, à nous éviter le sort du Danemark, de la Hollande ou de la Norvège. En cas d'agression, prétend l'auteur anonyme, nos moyens de défense auraient été impuissants à nous sauver d'un désastre. Pas de salut possible sans le secours d'une armée étrangère, seule une défense appuyée par de puissants alliés pourrait avoir des chances de succès. Acceptons donc l'idée de la sécurité collective pour remédier à notre insuffisance militaire et renonçons à la neutralité perpétuelle qui est en contradiction avec les principes d'un monde nouveau où régneront la paix et la justice, où la solidarité internationale triomphera des égoïsmes nationaux et des conquérants avides.

Ce langage est celui d'idéalistes éloignés des réalités, dont rien ne peut ébranler la foi. Ils croient à la bonté de l'homme, malgré les cruels démentis de notre époque de barbarie, de sang et de haines. Avant et après la guerre de 1914-18, nous avons déjà entendu ces accents d'humanitarisme théorique, ces mêmes appels à la non-résistance. « A quoi bon résister ? Nous sommes perdus d'avance. Notre

indépendance ne peut être sauvée que par la confiance dans les traités internationaux. Notre armée compromet gravement notre sécurité. La Suisse n'est-elle pas au bénéfice de conditions spéciales qui lui assurèrent, sans combattre, l'inviolabilité de son territoire ? » En 1940, quand la guerre éclair déferlait sur la France, après avoir englouti la Hollande et la Belgique, la même voix du découragement et du doute, a tenté d'affaiblir la volonté de résistance du peuple suisse, en faisant passer le vent de la peur sur le pays. Le réduit national et la ferme attitude de l'armée ont répondu à cet essai de démoralisation.

Aujourd'hui, on adjure les « patriotes éclairés » de renoncer à la préparation militaire inutile et dangereuse, qui ne peut avoir d'autre résultat que d'attirer sur la Suisse les horreurs de la guerre.

Ces conseils de lâcheté n'ont pas réussi à émouvoir l'opinion. Ceux qui les ont propagés pendant cette guerre ont eu la chance de n'avoir pas été suivis. Si on les avait écoutés, l'auteur de la brochure pacifiste, et ses admirateurs, auraient connu la déportation, la terreur des camps de mort, et les misères de l'occupation étrangère, au lieu d'avoir pu vivre en paix pendant six ans, sous la protection d'une armée suisse qu'ils déclarent sans valeur, incapable de sauver le pays. Supposons un instant que la Suisse ait été envahie ; peut-être que devant les souffrances et les humiliations causées par la présence à son foyer des soldats ennemis, notre pacifiste se serait transformé en résistant fanatique, en maquisard sans pitié. Ces conversions de la dernière heure au recours à la force brutale, pour chasser le vainqueur installé dans le pays livré au pillage, sont fréquentes dans l'histoire des peuples poussés au désespoir. Les yeux s'ouvrent alors, sur la nécessité d'une défense organisée. Cette longue et patiente préparation morale et matérielle à la résistance a préservé la Suisse du sort affreux réservé aux nations désarmées, trop confiantes dans les promesses des traités, prêtes à compter sur le secours

des autres, oublieuses de leurs devoirs les plus sacrés. Notre histoire ne connaît que deux cas de relâchement dans la vigilance : 1798-1802, 1813-14. Ils ont failli nous coûter l'indépendance. Ils nous ont valu l'intervention étrangère, la violation de notre neutralité, la ruine et les souffrances de l'occupation ; notre sol a été le théâtre de la guerre européenne. — Ces deux exemples sont à méditer, car ils illustrent cette vérité de tous les temps : les pays mal préparés à la résistance ou désarmés, sont une tentation, et souvent une proie, pour ceux qui guettent les signes de défaillance de leurs voisins, pour en profiter.

Les rêves de paix éternelle préparent des réveils douloureux. La dure réalité impose brusquement la violence et le sacrifice aux hommes les plus paisibles. Mais, pour les peuples qui dorment dans une fausse sécurité, la réaction se produit toujours trop tard, quand l'offensive brusquée a submergé le sol mal défendu de la patrie. C'est alors que le vaincu s'insurge contre son sort et regrette amèrement son manque de prévoyance et son impréparation. Il faut être prêt au bon moment, et ne se fier qu'à soi. La résistance à l'intérieur et la délivrance font plus de victimes innocentes et plus de ravages que la bataille et la victoire à la frontière. En 1940, le Danemark, la Hollande et la France en ont fait la cruelle expérience.

Depuis 1815, jamais la Suisse n'a commis la coupable imprudence de miser sur sa seule neutralité. Les gouvernements responsables de notre sort ont constamment marqué une méfiance justifiée à l'égard des traités internationaux. simples « chiffons de papier », pour les nations de proie. Par contre, nous avons rempli notre devoir et respecté nos engagements internationaux de 1815, renouvelés par la convention de Londres, de 1920, en mobilisant notre armée, et en manifestant aux belligérants notre ferme intention de résister par la force à toute violation de notre territoire. Cette attitude, nous l'avons eue en 1815, en 1830-31, en 1838, en 1848, en

1856-57, en 1859-60, en 1870-71, en 1914-18, en 1939-45 ; chaque fois, nos frontières sont restées inviolées. Notre armée a donc rempli sa mission qui est d'éloigner la guerre de notre sol, et de couvrir les passages des Alpes dont l'Europe nous a confié la garde.

Les témoignages de l'étranger répondront avec une claire éloquence aux sarcasmes, aux affirmations sans fondement, aux légendes répandues par les ennemis de nos institutions militaires, travestis en pacifistes. Ces mystiques de la non-résistance, aveuglés par le parti pris, affectent de ne tenir aucun compte des leçons de l'histoire.

* * *

Au cours des dix années qui ont précédé la première guerre mondiale, à mesure que les menaces de conflit se précisaient, l'armée suisse devenait l'objet de la constante attention des grandes puissances. Des missions militaires toujours plus nombreuses, de tous les pays d'Europe et même d'Amérique et d'Asie venaient étudier sur place nos institutions militaires, assister à nos grandes manœuvres, suivre nos écoles et nos cours d'instruction, prouvant ainsi l'importance qu'on attachait, autour de nous, à l'efficacité de notre résistance. L'Angleterre nous envoyait, en 1917, une commission militaire accompagnée de trente membres du Parlement, dont cinq socialistes, dirigée par lord AMPTHILL. Les généraux français LANGLOIS, de TORCY, BONNAL, PAU, firent de fréquents voyages d'études en Suisse. L'Autriche-Hongrie désignait son chef d'état-major, le maréchal Conrad von HÖTZENDORF, comme chef de mission à nos manœuvres de 1910. En 1912, l'empereur GUILLAUME II, accompagné de son chef d'état-major de MOLTKE, et de plusieurs généraux, venait s'assurer lui-même de l'état de notre préparation militaire, après avoir fait en Belgique, l'année précédente, une visite semblable. Il s'agissait de comparer les possibilités de résistance des deux petites nations.

L'opinion de ces visiteurs de marque n'est pas sans intérêt. Tous reconnaissent à l'armée suisse, à côté des défauts de toute institution humaine, des qualités remarquables qui en font « un merveilleux instrument de guerre. » (Général de Torcy). En 1907, le général Langlois, ancien membre du Conseil supérieur de la guerre, écrivait : « *On peut affirmer qu'il faudrait des forces très supérieures, beaucoup d'hommes, beaucoup de temps et d'argent, pour venir à bout de l'armée suisse. Dans le cas d'un conflit européen, elle serait un appoint considérable pour celui des belligérants avec lequel elle marcherait. Elle serait tout aussi bien offensive que défensive. Elle a une grande valeur matérielle, une plus grande valeur morale encore. Nous ne pouvons que rendre un éclatant hommage à ceux qui la commandent, à ses officiers et à ses soldats.* »

En 1908, le général Bonnal déclare après les manœuvres du 3e corps : « *Cette armée apparaît comme très redoutable, grâce aux qualités de race du soldat.* »

Le maréchal von Hötzendorf, en 1910 : « J'ai suivi depuis longtemps, avec un grand intérêt, le développement des institutions militaires si originales de la Suisse, et *suis arrivé ici avec une opinion assez haute de sa valeur ; non seulement, je n'ai pas été déçu, mais ce que j'ai vu a dépassé mon attente.* »

On pouvait lire dans le *Figaro* du 5 septembre 1912, sous l'impression des manœuvres du 3e corps : « *Les Suisses sont les fils de ces superbes soldats qui ont rempli l'Europe de leur gloire et combattu sur tous les champs de bataille. Envahir la Suisse semble presque impossible.* »

Après le défilé du 3e corps d'armée, en 1912, le correspondant de la *France militaire* écrivait : « L'infanterie suisse n'a donc pas seulement fait preuve au cours de ces manœuvres d'une véritable aptitude à la marche, d'une résistance et d'une solidité éprouvées, d'une très bonne instruction tactique, mais encore d'une discipline du rang et d'une tenue sous les armes qui *lui permettent de soutenir la comparaison avec les meilleures infanteries.* »

A la veille de la guerre, en 1913, le général français MAITROT caractérisait le rôle éventuel de nos forces : « L'armée suisse a une grande valeur matérielle ; elle a une plus haute valeur morale encore ; c'est un outil de guerre de premier ordre, aussi bien dans la défensive que dans l'offensive, et *ce serait un formidable appoint pour celui des deux belligérants, France ou Allemagne, avec lequel elle marcherait.* » (*Nos frontières de l'est et du nord*, page 75.)

L'état-major français, devant les menaces allemandes, se préoccupait, en 1913, de savoir si l'enveloppement se ferait, à la fois, sur les deux ailes, par la Suisse et la Belgique. Voici ses conclusions : « *On avait des raisons de croire que l'enveloppement par la Suisse se heurterait à des obstacles incomparablement plus sérieux que celui par la Belgique. L'armée belge ne présentait à aucun degré la puissance, ni la vigueur de l'armée suisse* et les plaines de la Belgique offraient des ressources autrement attirantes pour une armée moderne que les montagnes du Jura. » (*Le plan XVII.* Les principes. Chap. III, p. 49-50.)

De son côté, le général LUDENDORFF, dans un rapport confidentiel, daté de 1913, reconnaissait que « *l'armée bien organisée et bien équipée de la Suisse offrait toute garantie d'opposer aux envahisseurs une résistance opiniâtre et sanglante.* » La même année, l'auteur du présent article se trouvant en mission officielle dans l'armée allemande, recueillait de la bouche du général von HUENE, commandant du XIV^e^ corps, qui avait accompagné le Kaiser en Suisse, l'aveu que notre pays n'avait pas à craindre une offensive allemande par Bâle et le Jura, que le passage se ferait par la Belgique, parce que la résistance de l'armée fédérale ferait perdre trop de temps à l'envahisseur (simple question d'effectifs). La Suisse pouvait mobiliser en trois jours, trois fois plus d'hommes que la Belgique et les Allemands en étaient très exactement informés. La Belgique, malgré son héroïque résistance, a payé cher l'infériorité de ses effectifs comparés à ceux de l'armée suisse.

Avec ses 7 millions d'habitants, elle aurait pu mettre en ligne 700 000 soldats, puisque la Suisse avec 4 millions d'habitants, en mobilisait 400 000. Le 2 août 1914, l'armée belge entrait en campagne avec 98 000 hommes seulement. A la même date, le Conseil fédéral notifiait à la France et à l'Allemagne que notre armée s'opposerait de toutes ses forces à la violation d'une parcelle quelconque du territoire national. BISMARCK, déjà, en 1882, avait montré ouvertement le peu de cas qu'il faisait de la neutralité belge : « La Belgique ne peut nous rendre qu'un service, qu'elle le veuille ou non ; c'est de laisser passer sur son territoire une armée allemande. » Il n'a jamais tenu le même langage lorsqu'il s'est agi de la neutralité de la Suisse.

Pendant la période de tension politique qui précéda l'ouverture des hostilités, en 1914, le haut commandement français, aussi bien que l'allemand, étaient parfaitement renseignés sur l'état de notre armée. Leur plan de campagne tenait compte des possibilités de résistance de la Belgique et de la Suisse. D'après l'état-major français, « *l'armée suisse sur pied de guerre, comprenant un noyau solide d'hommes exercés et pourvus d'un matériel moderne, représentait une force susceptible de faire respecter le territoire de la Confédération helvétique.* » (*Les armées françaises pendant la guerre 1914-18*, publié par l'état-major français, tome I^er^, p. 45.)

L'idée qu'on se faisait à l'étranger de notre préparation militaire, de l'esprit qui animait nos troupes, a préservé notre pays du sort cruel de la Belgique. Les preuves officielles abondent. La mobilisation rapide de nos divisions, leur concentration dans le secteur Olten-Bâle-Porrentruy affermirent notre situation internationale. Si, à ce moment, la Suisse avait été désarmée et incapable de faire respecter sa neutralité, la tentation eût été forte pour les belligérants d'emprunter les ponts de Bâle, le saillant de Porrentruy, et les passages du Jura, pour envelopper soit l'aile droite française, soit l'aile gauche allemande.

Le commandement français s'efforçait, depuis longtemps,

de savoir quelle serait l'attitude des neutres (Belgique et Suisse) en cas de conflit. Le « plan de renseignement » approuvé par le général JOFFRE, le 28 mars 1914, attachait une grande importance « à la répartition des troupes et aux travaux de défense exécutés en Belgique et en Suisse. » L'état-major français cherchait à découvrir si l'Allemagne préparait une offensive brusquée dans la direction de Liége ou de Bâle. Il s'agissait, pour lui, de déterminer « quels étaient les préparatifs faits par la Belgique et la Suisse pour résister à l'invasion. »

Le comte SCHLIEFFEN, chef du grand état-major allemand, avait établi, en 1905, le plan de campagne contre la France et prévu la violation de la neutralité belge : « Je préfère laisser tranquille le peuple suisse dont l'organisation militaire est solide ». Ainsi, écrit le colonel de THOMASSON, dans la *Revue de Paris*, « la bonne réputation de l'armée suisse a sauvé son pays. L'armée belge était, à tort ou à raison, moins estimée des Allemands, et cela a été pour son pays la cause de l'invasion et de la ruine. »

Le 28 juillet 1914, le gouvernement français chargea son attaché militaire à Berne, le commandant PAGEOT, de demander au Conseil fédéral ce que ferait la Suisse, en cas de violation par l'Allemagne de la gare badoise de Bâle et de la région de Porrentruy. M. DÉCOPPET, chef du Département militaire fédéral, et le colonel cdt. de corps SPRECHER-DE BERNEGG, chef d'état-major de l'armée suisse, déclarèrent alors formellement « que la Suisse s'opposerait par tous les moyens à l'utilisation par l'Allemagne de la gare de Bâle, ainsi qu'au passage par le saillant de Porrentruy. » Cette déclaration catégorique fut télégraphiée à Paris, à 1 heure 30 de la nuit, le 28 juillet.

Dès la mobilisation, l'état-major français est préoccupé de savoir « s'il y a des débarquements de troupes allemandes en gare badoise de Bâle et le long du Rhin en amont de Bâle ; si le dispositif de rassemblement des Suisses s'oriente plus particulièrement face à l'Allemagne ou face à la France. »

Pendant la période de concentration, du septième au douzième jour, les Français ont eu un intérêt primordial à savoir leur flanc droit couvert par l'armée suisse : « Il importe que toute violation de la frontière suisse soit immédiatement signalée au général commandant en chef. » (Annexe N° 10 du plan de renseignement.) Les Français se seraient autorisés d'une menace allemande pour prendre contact avec l'armée suisse. (Annexe 10.)

L'état-major allemand, d'autre part, avait adopté le *plan Schlieffen* modifié par MOLTKE II, c'est-à-dire le passage par la Belgique, d'après des rapports comparatifs basés sur les possibilités de résistance des Belges et des Suisses. D'un côté, l'armée suisse « prête à la guerre » *(kriegsbereites Heer)*, et le terrain difficile de notre pays, de l'autre, l'armée belge « relativement faible » *(verhältnismässig schwache Armee)*, les plaines ouvertes des Flandres, et les forteresses de la Meuse mal armées et pauvres en munitions.

Et pourtant, la défense opiniâtre de la petite armée belge causa quelque étonnement aux onze corps allemands et à leurs chefs qui avaient sous-estimé sa valeur. Les débris de l'armée du roi Albert se cramponnèrent aux rives de l'Yser, dernier lambeau du territoire national, montrant ainsi que tant que l'armée existe et se bat, le pays, même occupé par l'ennemi, n'est pas perdu. Les Serbes, en 1915-16, nous ont donné le même exemple. Dans la plus grande détresse, l'armée est l'âme d'une nation. Tant que le drapeau flotte, tant que le canon tonne, tout n'est pas perdu, l'espoir reste vivant. La Suisse, au cours de son histoire, en a fait plus d'une fois l'expérience. Elle l'aurait renouvelée, s'il avait fallu ramener l'armée dans le réduit, en 1940, en se résignant à évacuer une partie du territoire.

Les textes cités plus haut et les jugements étrangers sur l'armée suisse nous mettent en face de réalités, « ils font voir, a dit le colonel FEYLER, combien nulles sont les théories de l'intellectualisme pacifiste, en Suisse comme ailleurs. »

Quel a été le rôle de notre armée de 1914 à 1919, pendant que la guerre faisait rage autour de nous ? La garde vigilante de nos troupes a-t-elle enlevé aux belligérants toute velléité d'utiliser le territoire suisse ? L'excellent ouvrage du colonel CERF : *La guerre aux frontières du Jura* (Payot) répondra à cette question. Nous y renvoyons ceux qui voudraient être complètement orientés. On peut cependant affirmer avec le colonel Feyler, que « toute la politique militaire de nos voisins a été conditionnée par l'existence de notre armée qu'il valait mieux laisser l'arme au pied plutôt que de la provoquer ».

Tandis que, par un entraînement continuel, sa force combattive augmentait chaque jour, à l'étranger on étudiait son organisation et son rendement. En juillet 1915, l'ancien président des Etats-Unis, ROOSEVELT, prononçait, à Los Angeles, un discours programme devant une foule immense : « Profitons, disait-il, des leçons de la guerre actuelle, en ce qui concerne la Belgique et la Suisse. Ces deux pays sont petits, leur territoire est englobé dans celui des combattants. L'un et l'autre étaient une voie d'invasion. Il y a un peu plus d'un siècle (1798-1799) la Suisse s'est laissée surprendre par l'invasion. Mais cette expérience lui a servi. Elle a appris qu'il faut être fort et prêt à tout. Les Suisses ont créé une armée de premier ordre qui pouvait être jetée à la frontière dès le premier moment, et c'est pour cette raison que l'intégrité de la Suisse a été respectée.

» La Belgique, au contraire, a donné un exemple qu'il convient de ne pas suivre. Elle n'a pas voulu s'armer à temps. Sa prospérité économique l'a endormie. Elle se fiait aux traités, croyant qu'ils garantissaient sa sécurité. On a vu ce que signifient les traités. La Belgique expie cette erreur d'une manière terrible.

» Si l'on compare les forces de la Suisse à son étendue, elle est, peut-être, la nation la mieux protégée dans une guerre. L'Amérique doit se hâter d'imiter l'exemple suisse. »

Plus la guerre se prolongeait, plus les belligérants vouaient

leur attention à l'attitude de l'armée suisse. Les états-majors alliés se demandaient si les Allemands, dans l'impossibilité de percer le front entre la Suisse et la mer du Nord, allaient essayer de le tourner par le Jura suisse. Jusqu'à quel point pouvait-on compter sur l'armée suisse pour interdire le passage ?

L'état-major français étudia, à trois reprises, la collaboration de divisions franco-britanniques à la défense de la Suisse, dans l'idée que les Allemands n'hésiteraient pas à violer la neutralité suisse, après celle de la Belgique, s'ils pouvaient le faire par surprise. Ces études, commencées dans l'hiver 1915-1916, se poursuivirent en 1916 et aboutirent, en 1917, à un plan complet de jonction des armées franco-suisses sur le versant oriental du Jura (Plan H.). Le général WEYGAND avait travaillé avec l'état-major suisse. Le *groupe d'armées d'Helvétie* comprenant les armées de Belfort, du Jura et de Genève, devait être transporté en Suisse par 1800 trains, en 11 jours, pendant que notre armée opposerait un premier obstacle à l'envahisseur.

En janvier 1917, trois divisions françaises stationnaient entre Belfort, les camps de Valdahon et de la Valbonne, prêtes à soutenir nos troupes. En même temps, le Conseil fédéral, sur la demande du général WILLE, remobilisait brusquement la 2e division. Notre état-major groupait, en février 1917, les 2e, 4e et 5e divisions, 2 brigades de cavalerie et des troupes d'armée formant une masse de près de 100 000 hommes, dans le massif des Rangiers, pour exécuter des manœuvres d'armée.

Au début de 1918, le plan H fut modifié dans le sens d'une intervention éventuelle de divisions anglaises et italiennes aux côtés des Français. Mais ces mesures préventives prises par le commandement suisse, en liaison avec le commandement allié, avaient évité la surprise et prévenu le danger. En novembre de la même année, l'armée étouffait une tentative de révolution qui se termina par la capitulation du

« comité d'Olten » et l'expulsion *manu militari* de la mission « diplomatique » russe à Berne, centre de la propagande bolchéviste. La menace de guerre civile était écartée.

Ainsi, il résulte de l'examen des faits, que pendant la guerre de 1914-18, à aucun moment, nous n'avons été protégés par notre seule neutralité. Nous étions à la merci d'un incident. Notre armée, avant tout, ses effectifs, ses mouvements, son entraînement, son état moral pesaient dans la balance et servaient de base aux résolutions des belligérants à notre égard. Ces faits appartiennent à l'histoire. Ceux qui soutiennent le contraire discourent dans le vide.

Dans un prochain article, nous verrons que l'armée suisse, de 1919 à 1939, n'a cessé d'éveiller l'intérêt des puissances européennes et américaines. Le Japon, la Chine et le Siam nous ont même envoyé des missions militaires. Cet intérêt a été grandissant à mesure que l'horizon diplomatique s'obscurcissait. La guerre de 1939-1945 a prouvé, une fois de plus, que l'armée suisse, gardienne de notre indépendance, nous avait préservé de la catastrophe qui s'est abattue sur d'autres. Etats.

(A suivre.) Major P. DE VALLIÈRE.